

À Castellar, tension autour des chats errants

À la demande de la municipalité, une association a commencé à capturer les chats errants cet été. L'intervention a suscité beaucoup de réactions au village, les élus appellent au dialogue



Les élus ont voté une subvention de 500 euros à l'association.

(Photos A. Ma.)

Cela aurait pu être un conseil municipal expédié. Mais la dernière délibération a fait s'inviter à la mairie des débats qui ont agité les rues de Castellar ces dernières semaines : les chats errants, les riverains qui les nourrissent et les autres qui n'en peuvent plus des nuisances causées. Et surtout, l'intervention d'une association pour capturer les matous récalcitrants.

Ce lundi soir, les élus ont donc voté, à l'unanimité, une subvention de 500€ à l'association Artemis. Qui attrape depuis le mois de juillet, à la demande de la municipalité, les animaux errants dans le village. Une intervention saluée par les uns, vertement décriée par les autres.

« Corinne Blangis (présidente de l'association), a reçu un accueil plus que limite au village, avec des insultes, etc., il était important que l'on explique ce que fait cette association », rappelle le maire, Huguette Layet.

« Je regrette qu'il n'y ait pas plus de

monde ce soir. Les gens râlent, mais ne viennent pas quand on veut les informer », déplore Martine Pistoiesi, conseillère municipale à l'initiative de l'opération. Peu de monde en effet, dans l'assistance, mais suffisamment pour qu'une Castellaroise et la présidente de l'association, présente pour l'occasion, s'écharpent.

« Vous ne vérifiez pas s'ils ont des propriétaires ! »

« Mon chat est pucé, vacciné, stérilisé, et il a disparu le soir où vous êtes venus ! », s'emporte la riveraine. « Vous m'avez harcelée, je vous ai dit que nous n'avions pas votre chat ! », répond la présidente d'Artemis.

« Vous ne vérifiez pas s'ils ont des propriétaires ! », poursuit la Castellaroise.

« Nous ne sommes pas là pour manger les chats, nous sommes là pour les soigner et les faire adopter. On nous a demandé de venir, on est bénévoles et on n'est pas là pour se faire insulter », insiste

Corinne Blangis. « Nous avons trappé quinze chats. Deux non pucés ont été restitués à leur propriétaire après qu'ils se soient manifestés, et après les avoir fait identifier », poursuit la présidente de l'association. Avant de demander plus de « coopération à la population » et surtout, « d'arrêter de nourrir les chats errants, sans quoi nous n'arrivons plus à les attirer ».

« Vous avez le soutien de la municipalité », répète Huguette Layet à l'association Artemis. Et insiste : « Ce n'est pas aimer les animaux que réagir comme certains l'on fait. On se doit d'agir. C'est une question de santé publique, car certains de ces chats sont porteurs de maladies. Et je ne veux pas revivre ce qui s'est passé il y a quelques années, où une quarantaine de chats avaient été empoisonnés au village. »

A. MA.
amaurette@nicematin.fr

Reqs. www.association-artemis.fr

Questions à

Corinne Blangis, présidente de l'association Artemis

« Seuls les chats non pucés sont pris »

Pourquoi la mairie a-t-elle fait appel à vous ?

Nous luttons pour la cause animale. Notre mission principale, c'est l'aide aux animaux en difficulté. Nous soignons des malades, en récupérons d'autres destinés à l'abattoir. Nous appareillons les animaux handicapés ou amputés. C'est Martine Pistoiesi, une amie, qui m'a demandé d'intervenir.

Avez-vous déjà fait ça ailleurs ?

Ce n'est pas notre priorité, d'autres communes nous l'ont demandé mais j'ai refusé.

Qu'arrive-t-il aux chats capturés ?

L'objectif, c'est de les soigner, car beaucoup sont malades. Et de les faire adopter. Une fois attrapés, nous passons le bipeur sur le chat pour vérifier s'il est pucé ou non. Seuls les chats non pucés sont pris. Ils sont ensuite placés en chatterie



sur nos 20 ha de terrain à Revest-les-Roches. Nous en avons deux, bientôt une troisième. Ensuite, si au bout d'un mois aucun propriétaire ne s'est manifesté, on stérilise et on puce l'animal. Pour cela, nous sommes aidés par des donateurs.

Quand les chats sont-ils placés à l'adoption ?
Une fois sains et identifiés. On crée une fiche sur notre site Web.

Faut-il payer pour adopter ?
Il faut adhérer à Artemis. Les adhésions coûtent 25, 40 ou 80€ l'année, au choix de l'adoptant. Mais en échange, l'animal est pucé, stérilisé et vacciné.

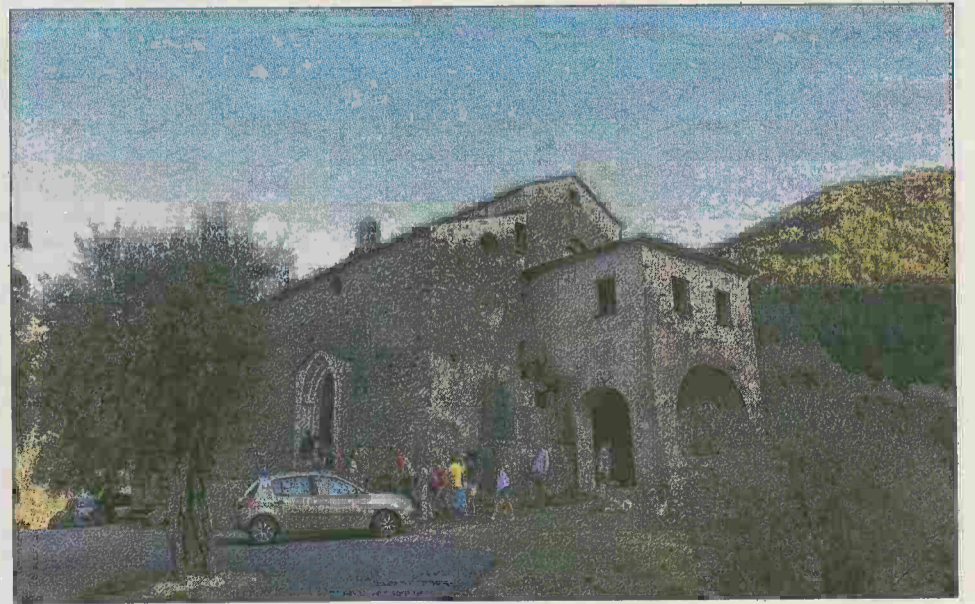
La chauve-souris fait son nid à Breil-sur-Roya

La commune de Breil-sur-Roya a la particularité d'accueillir de nombreuses espèces de chauves-souris, ce qui lui vaut d'être classé en zone Natura 2000 comme un « Site à chauves-souris ». Une importante colonie de ces mammifères a notamment élu résidence dans la chapelle de Notre-Dame du Mont. C'est ce qui a incité les Pays d'art et d'histoire et le Parc National du Mercantour à organiser, en collaboration avec l'association Notre-Dame du Mont une agréable soirée autour du patrimoine matériel et naturel. Dans un premier temps, devant une cinquantaine de Breillois

dont le Maire André Ipert, la guide conférencière Perrine Chambran a fait la visite de la chapelle. Puis, après un pique-nique, ce fut au tour de Thomas Lebard, garde du parc national du Mercantour, de parler des chauves-souris. A la tombée du jour, les personnes présentes ont pu voir de très nombreuses chauves-souris quitter la chapelle. Parmi les 1 500 qui s'y trouvent, on dénombre trois espèces : le murin à oreilles échanquées, le grand rhinolophe et le rhinolophe euryale. Cette dernière espèce est extrêmement rare et n'est présente dans le département qu'à deux en-

droits (Breil et Sospel). Le guide a expliqué que contrairement à une idée reçue, il n'y a pas d'incompatibilité entre la nécessaire restauration de la chapelle et la présence de chauves-souris en son sein. En effet, elles n'y sont que l'été, ce qui laisse toute l'année pour réaliser des travaux. Ce qui fait réellement obstacle à la restauration de la chapelle, ce sont les nombreuses contraintes imposées par les architectes des bâtiments de France qui obligent à faire des études et préconiseront une manière particulière de faire les travaux.

S.O. Notre-Dame du Mont abrite environ 1 500 chauves-souris.



(Photo S.O.)